



Élevage

Olivier DEVALCKENEER (CARI)

Elisa PUTTEMAN (Arista)

Aurore GENNESSEUX (Mellifica)

Source : CARI asbl

# Techniques d'élevage : quelles méthodes de division des essaims pour cette saison?

Le printemps représente une fenêtre adaptée pour la division d'essaims et l'élevage de reines. Pour cette saison, deux acteurs incontournables de l'élevage en Wallonie vous présentent deux méthodes accessibles, avec leurs avantages et leurs inconvénients.



## Introduction

Une colonie d'abeilles peut être amenée à élever une nouvelle reine par elle-même en cas de remérage, d'essaimage ou de supersédure. Dans ces situations, l'apiculteur ne peut pas maîtriser l'origine et la dynamique de développement des nouvelles colonies qui en découlent. C'est pourquoi la division d'essaims et l'élevage de reine est une pratique courante en apiculture qui permet notamment de diriger le développement des colonies, d'optimiser leurs capacités de production et de réduire les risques d'essaimage. Parmi les méthodes classiques, il existe la micro-division 1CC-1CR et le *starter-finiisseur*, techniques présentées par Mellifica et Arista respectivement.

## La méthode de micro-division « 1CC-1CR »

selon Mellifica

### Objectif et principe général

Cette méthode a pour objectif de répondre à un besoin très concret : multiplier des colonies sans affaiblir excessivement les ruches donneuses. À cet effet, la méthode dite « 1CC - 1CR », pour un cadre de couvain (1CC) et une cellule royale (1CR), permet :

- d'écrémer les colonies puissantes au printemps de manière mesurée, afin d'abaisser la pression d'essaimage sans casser complètement leur dynamique ;
- de produire des reines et des jeunes colonies sans devoir changer de format de conduite, ce qui simplifie l'organisation du rucher lorsque l'on travaille déjà en Dadant ;
- de créer des essaims à partir d'un prélèvement minimal, ce qui permet de multiplier davantage avec un nombre limité de colonies de départ.

Enfin, cette méthode s'intègre bien dans une logique d'élevage ou de renouvellement, car elle permet de valoriser des cellules royales prêtes à naître dans de petites unités bien contrôlées.

Cette méthode, dite de micro-division, consiste donc à introduire dans une petite ruchette très bien isolée un cadre de couvain comportant une majorité de couvain naissant, une population d'abeilles équivalente à environ deux cadres bien couverts, et une cellule royale proche de l'émergence. Le tout est maintenu dans un espace réduit grâce à une partition isolante. Le développement se fait ensuite progressivement, à mesure que la reine naît, soit fécond, entre en ponte et que les premières abeilles issues de cette ponte viennent renforcer l'unité.

Cette approche s'appuie sur une conduite précise : elle demande de bien choisir le cadre, de bien doser la population, de bien gérer le nourrissage, et surtout de respecter le calendrier de la reine. C'est une méthode économe en ressources, mais exigeante en observation !

## Prérequis à la méthode

Dans un essaim artificiel de très petite taille, tout se joue dans l'équilibre entre population, chaleur, réserves et calendrier biologique de la reine.

### 1. Choix de(s) colonie(s) donneuse(s)

Une petite unité qui démarre avec un seul cadre a besoin d'un matériel biologique de première qualité. La qualité des colonies donneuses conditionne donc directement la réussite du micro-démarrage : elles doivent être saines, bien développées et très dynamiques. Le couvain doit être compact, régulier, bien entouré de pollen et de miel.

### 2. Présence de la reine et du couvain

Avant le prélèvement, il faut s'assurer de la présence de la reine dans la colonie donneuse, vérifier qu'elle ne se trouve pas sur le cadre destiné au prélèvement, et confirmer que la colonie possède suffisamment de couvain pour supporter l'opération. En Dadant dix cadres, il paraît raisonnable de réserver cette méthode aux colonies disposant d'au moins cinq cadres de couvain, souvent davantage en pratique si l'on veut rester à l'aise. Sur ruche, c'est surtout la densité réelle d'abeilles qui guidera le choix.

### 3. Moment du prélèvement

Un prélèvement en journée, par beau temps, est intéressant car une partie des butineuses se trouve au dehors. On prélève alors plus facilement des abeilles d'intérieur permettant de constituer une unité riche en nourrices, plus adaptées à l'élevage de la future reine et à la tenue du couvain. Si, au contraire, l'essaim doit être déplacé à plus de trois kilomètres ou maintenu enfermé quelques jours dans de bonnes conditions, il devient possible de prélever plus large, y compris avec des abeilles de tout âge. En cas de forte fièvre d'essaimage, il peut même être opportun d'emporter davantage d'abeilles pour casser plus nettement la dynamique de la colonie mère.

### 4. Caractéristiques du cadre prélevé

Le choix du cadre est probablement l'un des points les plus déterminants. Le cadre idéal est un cadre de corps Dadant offrant :

- une surface importante de couvain, mais surtout un couvain majoritairement naissant (soit un couvain foncé, proche de l'émergence, avec déjà des opercules ouverts par endroits, voire des naissances visibles), celui-ci demandant moins longtemps un effort thermique soutenu avant l'émergence et fournissant rapidement un renfort de jeunes abeilles à la colonie nouvellement constituée ;
- une belle collerette de miel et de pollen, car ces réserves de proximité jouent un rôle important dans les premiers jours, lorsque la colonie n'a pas encore retrouvé son plein fonctionnement.

*Il est préférable d'éviter un cadre trop chargé en œufs et en petites larves. En effet, dans un micro-essaim, la présence de matériel très jeune peut inciter les abeilles à lancer des cellules de sauvetage, ce qui vient concurrencer la cellule royale introduite et compromettre le processus. À l'inverse, si le couvain est majoritairement naissant, la population augmente rapidement sans imposer une charge trop lourde en thermorégulation.*

### 5. Disponibilité des réserves

En cas de doute sur les réserves disponibles ou sur la météo à venir, il est prudent de compléter avec du candi énergétique et, selon les situations, avec un appui protéiné modéré. Les risques de coulures et de pillage, le transport éventuel, les écarts de températures possibles et la difficulté de gestion dans une si petite unité amènent souvent à préférer l'usage de candi au sirop dans un premier temps.

## Méthode

### Phase 1 - Constitution de la population et mise en ruche

Le cadre de couvain ne suffit pas à lui seul. Pour que la méthode fonctionne, il faut atteindre une densité d'abeilles élevée dans un volume réduit. En pratique, l'objectif est d'obtenir l'équivalent de deux cadres d'abeilles bien couverts.

- Dans ce cas, le cadre de couvain est introduit avec ses abeilles, puis un second cadre très peuplé est secoué dans la ruche, après avoir soigneusement vérifié que la reine de la colonie donneuse ne s'y trouve pas. Un léger passage à l'eau pulvérisée peut aider à limiter l'envol et faciliter la manipulation.
- Le second cadre utilisé pour le secouage est de préférence un cadre lié au couvain ouvert, car il porte généralement un fort contingent de nourrices. Ce sont elles qui assureront le mieux la prise en charge de la cellule royale, la régulation thermique et les premiers soins au couvain.
- **Le modèle de ruche** employé joue ici un rôle central : le modèle double compartiment en polystyrène dur, au format Dadant trois cadres par compartiment, est bien adapté à ce type de conduite. Dans la configuration de départ, le cadre de couvain et la cellule



Source : Rucher de l'Aurore



Source : Rucher de l'Aurore

royale sont placés contre la cloison centrale, la partition isolante se trouve entre ce cadre et un cadre à bâtir, et l'entrée est réduite au strict minimum. Cette organisation concentre les abeilles sur le couvain et la cellule, tout en leur laissant une possibilité d'extension limitée mais immédiate.

### Phase 2 - Introduction de la cellule royale

- La cellule royale est introduite au moment même de la constitution de l'essaim. Le stade recherché est celui d'une cellule prête à naître, idéalement à J+11. À ce moment, la reine est proche de l'émergence et la fenêtre d'incertitude est réduite. Une cellule trop jeune allongerait le temps pendant lequel l'unité doit patienter en maintenant un équilibre fragile ; une cellule trop avancée deviendrait plus délicate à manipuler. L'expérience montre qu'un contrôle du mouvement de la reine au mirage peut être un bon indicateur pour choisir le bon moment.

*Introduire une cellule royale plutôt qu'une reine déjà fécondée ou qu'une reine vierge répond ici à une logique de souplesse et d'économie. La méthode est conçue pour intégrer naturellement un travail d'élevage au rucher. Elle permet d'utiliser des cellules de qualité sans exiger de matériel supplémentaire complexe. En revanche, cette option suppose d'accepter la part d'incertitude liée à l'émergence, aux vols nuptiaux et à la fécondation.*

- La protection de la cellule par un **tube adapté** apporte une sécurité utile, en particulier dans ces petites colonies où la moindre perturbation peut avoir des conséquences disproportionnées. Ce tube peut être laissé jusqu'au premier contrôle. Il limite les risques de destruction accidentelle ou de mauvaise prise en charge immédiate par les abeilles.

### Phase 3 - Suivi jusqu'à la ponte

- Le premier contrôle intervient trois jours après la création de l'unité. Ce passage rapide et ciblé consiste à vérifier que la colonie n'a pas déserté,

que la cellule royale a bien été ouverte, que la reine est née, et qu'il n'y a pas de cellules de sauveté engagées sur le cadre. Avec l'expérience, il est parfois possible d'apercevoir la jeune reine au passage. Lorsqu'elle est vue, un simple contrôle visuel permet déjà d'écarter certains défauts morphologiques évitables.

→ Si tout est en ordre, il n'est plus nécessaire d'intervenir. Après son émergence, une jeune reine a besoin de temps pour achever sa maturation sexuelle, puis profiter d'une fenêtre météo favorable pour effectuer ses vols nuptiaux avant de commencer à pondre. En pratique, il faut souvent compter environ une vingtaine de jours entre la naissance de la reine et l'observation d'une ponte franche. Pendant cette période, un contrôle discret des réserves doit être réalisé, tout en limitant les ouvertures répétées qui risquent de stresser et refroidir la colonie.

→ Si le contrôle relève un problème (cellule avortée, absence de reine, agitation anormale, sauveté ou remérage, défaut manifeste de la reine



Source : CARI asbl

née), il faut agir vite. Selon les disponibilités, une nouvelle cellule prête à naître peut être introduite, ou une reine vierge en cagette. Cette seconde option est plus délicate, mais elle peut fonctionner si l'orphelinage est réel et bien installé. Dans tous les cas, l'important est de ne pas laisser une si petite colonie dériver trop longtemps sans intervention.

#### Phase 4 - Gestion des réserves et agrandissement progressif

Le nourrissage d'une micro-colonie doit rester mesuré mais constant dans son principe.

- Au démarrage, la candi est souvent la solution la plus sûre. Il présente peu de risque de pillage, ne coule pas et reste facilement accessible. Ensuite, lorsque la jeune reine est en ponte et que la colonie reprend nettement son développement, un apport de sirop léger 50/50 peut être utilisé pour stimuler la construction et accompagner l'extension, à condition qu'il n'y ait pas de miellée suffisante. En période de disette plus marquée, on adaptera le soutien selon les besoins réels.
- L'agrandissement ne doit pas être précipité : tant que la colonie n'occupe pas vraiment son premier cadre de manière forte, mieux vaut conserver un volume restreint. Lorsque ce cadre est entièrement pondu puis bien occupé, la partition peut être reculée et le cadre à bâtir mis en service. Ensuite, dès que deux cadres sont réellement pleins et vivants, on peut ouvrir davantage. Le passage en ruchette six cadres ou directement en ruche dix cadres se fait idéalement avant saturation, mais sans brûler les étapes. Dans une ruche dix cadres, l'usage de partitions latérales permet de conserver le bénéfice du confinement thermique tout en préparant l'extension.

**Beaucoup d'échecs ne viennent pas d'un mauvais départ, mais d'un volume donné trop vite à une colonie encore trop petite ! Une micro-colonie qui a réussi son démarrage peut perdre sa dynamique si on lui offre brutalement trop d'espace à chauffer, à défendre et à organiser.**

#### Atouts (+) et limites (-) de la méthode

L'intérêt principal de cette méthode est son économie :

- + très intéressante lorsque l'on dispose de colonies de qualité mais que l'on souhaite éviter des prélèvements lourds ;
- + valorise l'utilisation de cellules royales dans des unités bien suivies, favorables à l'élevage et la sélection ;
- + soulage les colonies les plus fortes au moment critique du printemps, pouvant contribuer à réduire la pression d'essaimage sans compromettre totalement les récoltes.

Cependant, l'efficacité de la méthode repose essentiellement sur trois leviers : la qualité du couvain choisi, la densité d'abeilles introduites et la maîtrise de l'ambiance thermique du petit essaim. Au-delà de la maîtrise de ces paramètres, la méthode :

- est plus technique qu'une division classique sur deux ou trois cadres ;
- présente un risque que certaines unités échouent si la météo compromet la fécondation des reines ;
- est particulièrement pertinente au printemps, lorsque la montée naturelle des colonies et la disponibilité du couvain naissant sont favorisées. Plus tard en saison, lorsque la pression d'essaimage diminue et que les conditions changent, le démarrage sur un seul cadre devient plus délicat ; il est alors souvent préférable de renforcer l'essaim avec un second cadre ;
- génère une petite colonie plus vulnérable qu'une colonie installée face au frelon asiatique. Par ailleurs, cette méthode exige un développement précoce et bien conduit au printemps pour permettre à l'unité de prendre suffisamment de force avant les pics de prédation en été, tandis que des créations tardives et trop faibles risqueraient de subir la prédation et le stress de défense au moment où elles devraient encore se développer.

#### En bref, une méthode économe... mais rigoureuse !

Le démarrage de colonies sur un seul cadre de couvain avec introduction d'une cellule royale prête à naître constitue une méthode de micro-division à la fois sobre, cohérente et techniquement intéressante. Elle permet de concilier multiplication, limitation de l'essaimage et

préservation relative de la force des colonies donneuses. Son efficacité repose sur un raisonnement biologique simple mais exigeant : concentrer une population suffisante autour d'un couvain majoritairement naissant, dans un volume réduit, bien isolé, et parfaitement synchronisé avec le cycle de la future reine.

Cette méthode trouve tout son sens dans une apiculture attentive, où l'on préfère la précision au prélèvement massif, et où chaque colonie créée doit être pensée comme une unité construite avec méthode plutôt que comme une simple division. Bien maîtrisée, elle offre une voie solide pour développer un rucher, produire des reines et travailler avec économie de moyens, sans renoncer à la rigueur technique.

**À noter :** Cette méthode a été mise au point principalement sur abeille noire, avec quelques colonies métissées, mais elle repose sur des principes biologiques suffisamment généraux pour être transposée à d'autres types d'abeilles.



Source : Rucher de l'Aurore



Figure 1 : Colonie d'abeilles domestiques (*Apis mellifera*), où l'on distingue la reine entourée d'ouvrières  
Source : CARl asbl

## La méthode du starter-finisser

selon Arista Bee Research Belgium

### Objectif et principe général

L'objectif de la méthode du starter-finisser est de recréer les conditions naturelles optimales pour que la colonie ait la volonté d'élever une reine de qualité.

Le principe est simple : amorcer l'élevage en plaçant les larves des futures reines dans une première colonie élèveuse orpheline (le starter). Ensuite, ces larves sont introduites dans une seconde colonie élèveuse plus peuplée (le finisseur) qui s'occupera de façonner les cellules royales, les larves recevront alors une quantité beaucoup plus importante de gelée royale que dans le starter. Le finisseur peut être occupé par une reine, ce qui engendrerait de nouvelles reines de meilleures qualités. Finalement, chaque reine naîtra dans son propre nucleus.

Cette technique accessible vous permet de devenir autonome dans le renouvellement de votre cheptel tout en sélectionnant la génétique qui vous intéresse (par ex. qualité de production, de comportement, de santé, etc.) !

### Prérequis à la méthode

Pour rappel, la première partie du cycle de développement est identique entre une reine et une ouvrière. Toutes deux

proviennent d'un œuf fécondé qui devient une larve après 3 jours. Durant les 3 premiers jours du stade larvaire, la future reine et la future ouvrière reçoivent une nourriture sensiblement identique. La différenciation intervient par la suite : la future reine est nourrie exclusivement à la gelée royale tandis que la larve d'ouvrière reçoit une gelée nourricière moins riche.

Au printemps, lorsque les ressources sont abondantes et que les colonies atteignent leur pleine dynamique, la ruche entre dans sa période la plus favorable au développement des reines (Figure 1). Entre avril et juin, les nourrices sont nombreuses et actives, l'élevage de couvain bat son plein ! Dans ce contexte, les futures reines bénéficient d'un apport optimal en gelée royale, leur permettant de développer leurs organes reproducteurs et les réserves nécessaires à une ponte soutenue.

### Tenant compte de ce phénomène :

1. Si les colonies ne sont pas suffisamment développées au moment de l'élevage, une préparation préalable est indispensable. **Minimum trois semaines avant le premier greffage, les colonies élèveuses doivent être stimulées avec un apport régulier en substance sucrée et en protéines.** Bien évidemment, une colonie saine, exempte de parasites tels que le varroa, garantira des nourrices vigoureuses et des reines de meilleures qualités.

2. Du côté de la colonie raceuse, soit celle dont on souhaite sélectionner la génétique et qui sert à initier l'élevage, **des larves âgées de moins de 24 heures doivent être choisies, idéalement entre 12 et 24 heures.** Un cadre à pondre, placé quatre jours avant le début de la phase 1, permet d'obtenir des larves du bon âge, reconnaissables à leur petite taille et à leur légère incurvation.

**Ainsi au jour J0, c'est-à-dire le jour du greffage, toutes les larves seront âgées de maximum 24 heures. À J+4, soit 4 jours après le transfert de larve, une vérification peut également être effectuée en supprimant les cellules royales operculées, correspondant à des larves initialement trop âgées.**

### Méthode

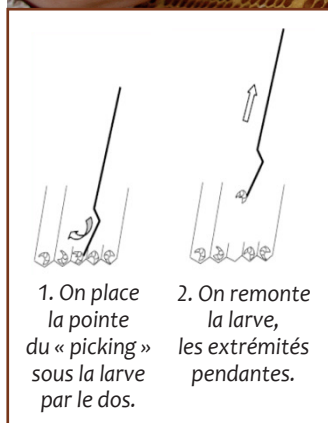
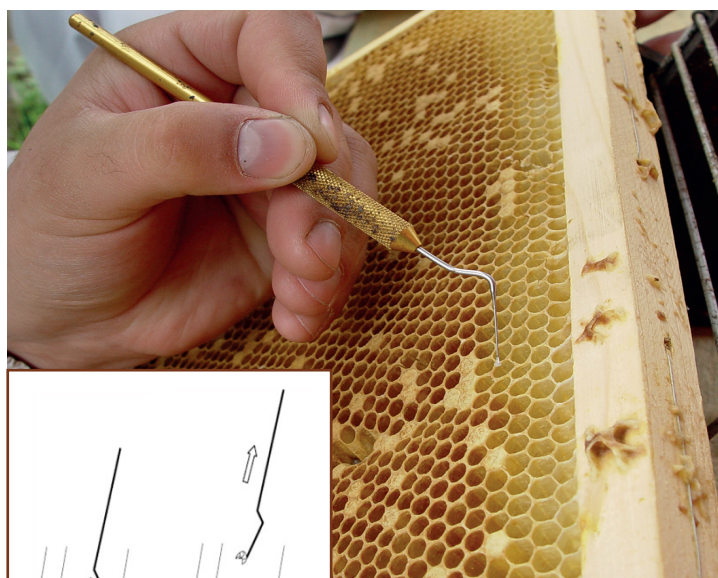
#### Phase 1 : Le starter

Le starter, soit la ruchette contenant la colonie élèveuse destinée à initier l'élevage, est composé d'un paquet de jeunes abeilles dépourvu de reine (situation d'orphelinage) et idéalement dépourvu de couvain ouvert. C'est dans ce dispositif qu'est introduit le cadre d'élevage porteur des jeunes larves issues du greffage et qui seront prises en charge par les abeilles en vue d'un élevage royal.

- Le starter est créé deux à trois heures avant l'introduction du cadre d'élevage et correspond au Jour 0 (J0) du calendrier d'élevage. Plusieurs mé-

Figure 2 : Schéma du greffage à l'aide d'outils adaptés (picking) et transfert des cellules artificielles appelées « cupules ».

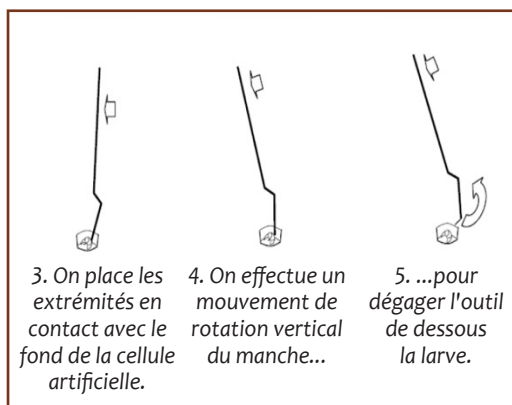
Adapté de Adhimen & Allaoui, 2009. Source photos : CARI asbl



Outil : Picking de greffage simple



Outil : Picking de greffage chinois



thodes existent pour que les abeilles réalisent l'absence de reine et l'impossibilité d'en élever en l'absence des larves choisies par l'apiculteur :

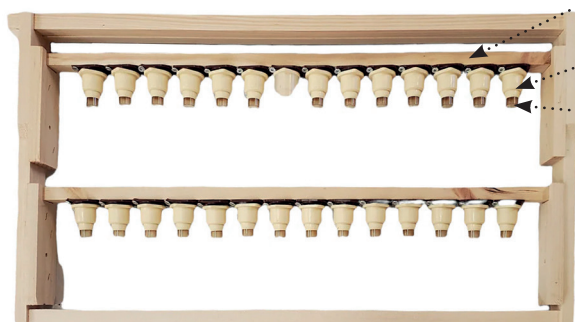
- déplacer le starter à plus de 3 km ;
- orpheliner une colonie sur le rucher (starter ouvert) ;
- enfermer les abeilles pendant 24h (starter fermé).

**Le starter peut donc être ouvert ou fermé mais dans tous les cas, il doit contenir une grande quantité de jeunes abeilles nourrices ainsi que des réserves suffisantes.** En cas de starter fermé, un accès à l'eau et un environnement frais et à l'ombre sont indispensables.

- Au J0, le greffage peut être réalisé (Figure 2) : les jeunes larves ouvrières d'une ruche sélectionnée pour ses qualités sont transférées, à l'aide d'outils adaptés tels que le picking, dans des cellules artificielles appelées cupules (Figure 3), elles-mêmes fixées sur un cadre d'élevage. **Attention** : lors de cette étape, les larves doivent être jeunes, âgées de moins de 24 heures et disposer d'une quantité adéquate de gelée royale.

*Lors du transfert de larve, un ajout de gelée royale peut être réalisé. Idéalement, cette opération doit se dérouler dans des conditions contrôlées, avec une température d'environ 24 à 26 °C, une humidité relative supérieure à 50 %, l'utilisation d'une lampe froide, l'absence d'exposition directe au soleil et une manipulation rapide des larves.*

- Lorsque toutes les cupules du cadre d'élevage sont greffées (Figure 3), celui-ci doit être introduit dans le starter sans tarder.



Cadre d'élevage

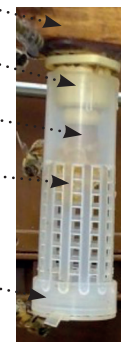
Barrettes porte-cupules

Porte-cupules

Cupules

Cellule royale operculée

Bigoudi



Cupule avec cellule royale insérée dans un bigoudi

Figure 3 : Schéma des cupules, barrettes et cadre d'élevage portant les barrettes - Adapté de Daniel Petit, 2002.

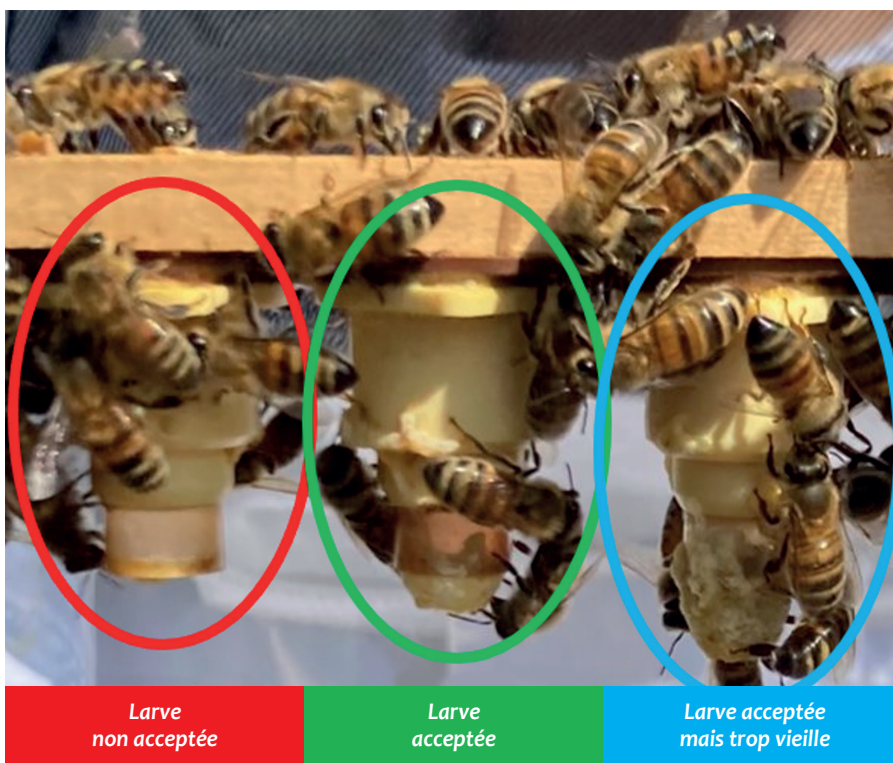


Figure 4 : Situations d'acceptation ou non des larves destinées à un élevage royal

## Phase 2 : Le finisseur

Le finisseur est une ruche destinée à poursuivre l'élevage royal jusqu'à l'operculation des cellules. Un finisseur peut être constitué à partir de n'importe quelle colonie, même en présence d'une reine, à condition que celle-ci soit maintenue séparée du compartiment d'élevage à l'aide d'une grille à reine.

- À J+1, lorsque la vérification des larves est effectuée, les larves acceptées sont donc transférées dans le finisseur. **Il est préférable de répartir les cellules royales entre plusieurs finisseurs.** Cette organisation garantit un espace orphelin dédié au développement des cellules royales (Figure 5).

Même si le finisseur est peuplé d'un grand nombre de jeunes abeilles qui assurent un apport alimentaire abondant, **une stimulation complémentaire en substance sucrée et en protéines peut être nécessaire.** Une alimentation généreuse favorise le bon développement des futures reines, influençant leur taille, leur qualité et leur longévité.

- Les cellules royales restent dans le finisseur jusqu'à environ cinq jours après le greffage (J+1 à J+5). Une fois operculées, elles peuvent être transférées en couveuse, réglée à 34,5 °C ( $\pm 1,5$  °C) et à 70-80 % d'humidité relative, ou laissées en place dans le finisseur. Dans ce cas, l'utilisation de « bigoudis » permet de protéger les cellules, d'éviter les constructions entre elles et d'en faciliter la manipulation. Ces bigoudis permettent également d'isoler chaque cellule royale afin d'éviter qu'une reine émergente précocement ne tue les autres reines encore en développement.

Une attention particulière doit être portée aux manipulations afin d'éviter tout choc. Les reines sont particulièrement sensibles à certains stades de leur développement, notamment durant le stade nymphal, entre 6 et 10 jours après le greffage.

- Les cellules restent en couveuse ou dans le finisseur jusqu'à un jour avant la naissance puis, sont introduites dans un nucleus (une petite colonie dans laquelle naît une reine). Chaque reine élevée dans les meilleures conditions se fera féconder naturellement ou artificiellement et sera marquée définitivement après sa fécondation.

La qualité de l'élevage de reines constitue une base essentielle et met toutes les chances du côté maternel. **Cependant, leur performance et leur longévité dépendront également de la qualité des faux-bourdons !**

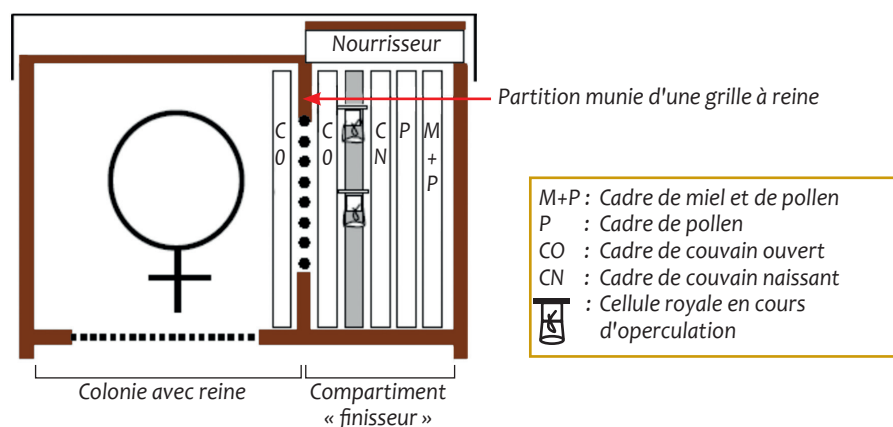
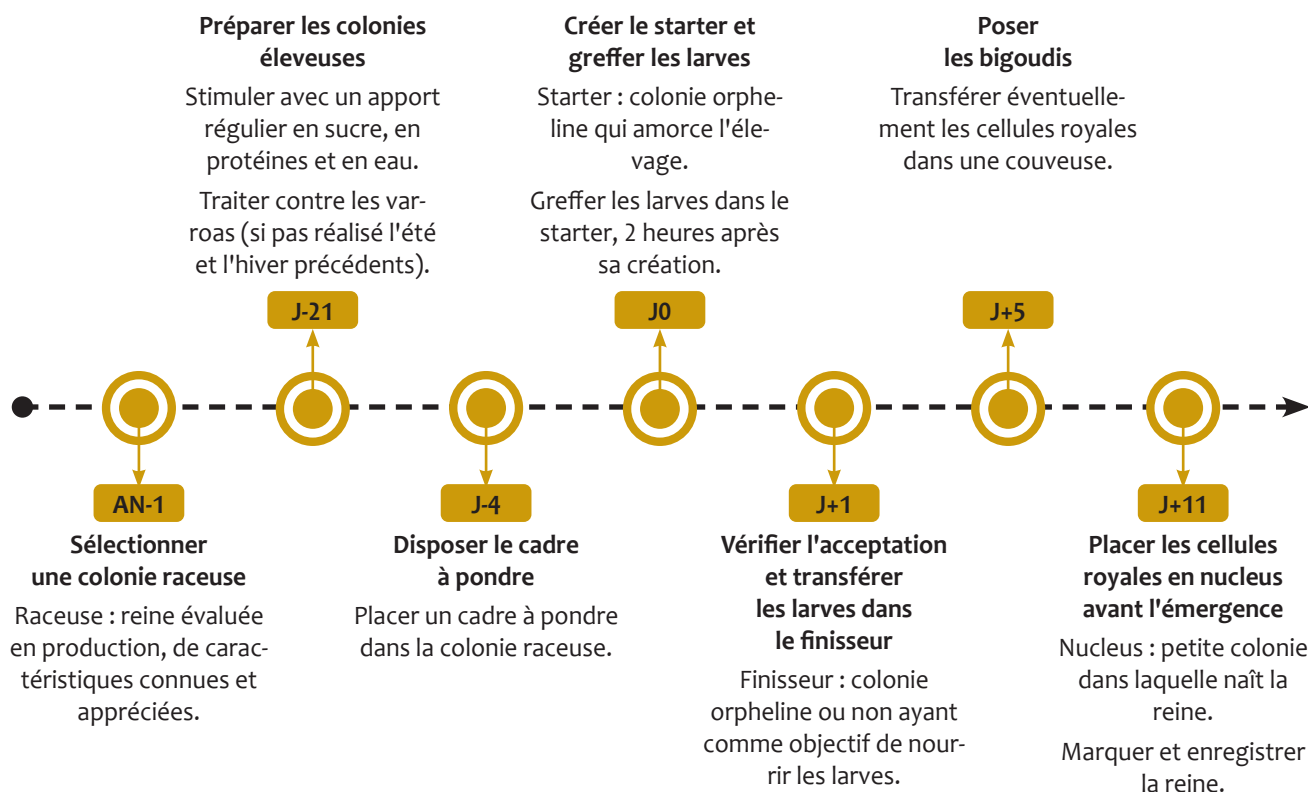


Figure 5 : Schéma d'un finisseur horizontal avec la reine séparée par une grille à reine. Le compartiment orphelin accueille le cadre d'élevage destiné à poursuivre le développement des cellules royales - Adapté de Adhimen & Allaoui, 2009.

## Chronologie de l'élevage de reines

### Méthode du starter-finiisseur



© Arista Bee Research Belgium

### En bref, une méthode simple et rapide... à piloter avec attention !

Il existe différentes techniques d'élevage de reines, chacune adaptée aux pratiques et aux objectifs de l'apiculteur. L'accessibilité et la rapidité de la méthode du starter-finiisseur vous permet de produire une quantité de reines de qualité dont vous pouvez contrôler les traits spécifiques.

L'élevage de reines par la méthode du starter-finiisseur est à portée de tout apiculteur, motivé à diversifier ses activités et à renforcer son autonomie au rucher. Plusieurs points doivent néanmoins être considérés avec attention avant de vous lancer dans la méthode :

→ Il est possible de débuter votre élevage de reines dès avril, ce qui vous assurera d'obtenir des jeunes reines en ponte le plus tôt possible. Néanmoins, veillez à disposer d'assez de mâles matures au bon moment pour la fécondation ! Pour ce faire, une fois que les cadres à mâles sont pondus, patientez 15 à 20 jours avant d'entreprendre l'élevage de reines ;

→ Veillez à disposer de colonies riches en jeunes abeilles qui bénéficient de nourriture en profusion afin de permettre le bon déroulement de l'élevage, l'évolution des colonies starter et finiisseur nécessitant un suivi régulier ;

→ Veillez à sélectionner de jeunes larves et à avorter les constructions fortuites de cellules royales ;

→ Contrôlez les paramètres d'humidité, de température et d'aération dans la couveuse ;

→ Évitez les chocs et protégez vos ruches des prédateurs et des parasites, les colonies éleveuses devant être saines de varroas et les nuclei, étant des unités plus petites, sont plus sujettes aux attaques de frelon asiatique et aux pillages.



Source : CARI asbl

# Se fournir d'une nouvelle génétique en tout sécurité selon le CARI

Un apiculteur a donc la possibilité de diviser des essaims et guider les colonies vers l'élevage de reine via les méthodes présentées ci-avant ou d'introduire une nouvelle reine issue d'un élevage externe dans un essaim nouvellement créé. Dans ce dernier cas, différents points d'attention doivent être considérés selon l'origine géographique de la nouvelle reine introduite.

## 1. Achat d'une reine chez un éleveur local

L'apiculteur peut envisager l'achat d'une nouvelle reine auprès d'un éleveur issu de sa région, ce qui permet d'éviter les importations de maladies d'autres pays et de disposer d'une génétique adaptée à son environnement.

L'apiculteur peut orienter son choix selon le type de reines vendues :

- **Reine vierge :**
  - + généralement vendue à un tarif plus accessible ;
  - MAIS cette reine sera fécondée par les faux-bourçons environnants dont l'origine est inconnue, signifiant que la génétique de la colonie qui en découle sera moins contrôlée.
- **Reine fécondée :**
  - + avec la semence de faux-bourçons soigneusement sélectionnés selon les critères de sélection recherchés, signifiant une plus grande maîtrise de la génétique de la colonie qui en découle ;
  - MAIS vendue à un tarif plus élevé.

L'achat d'une reine fécondée est particulièrement intéressant pour les apiculteurs qui souhaitent travailler avec des colonies présentant des critères adaptés à leur pratique (par exemple : douceur, comportement hygiénique, caractère VSH, adaptabilité au climat ou encore production de miel).

En Belgique, il existe des éleveurs inscrits dans un parcours d'élevage encadré et contrôlé. Dans ce cas, les éleveurs s'engagent à respecter des conditions d'élevage définies par l'organisme qui les encadre. Si vous souhaitez recourir à un éleveur certifié en Belgique, vous pouvez consulter :

- La plateforme des éleveurs de l'abeille noire certifiés par **Mellifica** : <https://www.mellifica.be/a/plateforme-des-eleveurs/>
- La liste des éleveurs d'abeilles VSH certifiés par **Arista Bee Research Belgium** : <https://aristabeereseearch.be/fr/rejoindre-le-projet/acheter-une-reine/>

Lors de tout achat de reine (par un éleveur certifié ou non), il est vivement conseillé de systématiquement demander le **certificat sanitaire** délivré par l'AFSCA (obtenu sur demande du vendeur) pour s'assurer de l'origine et de la qualité sanitaire de la reine achetée.

## 2. Achat d'une reine depuis l'étranger

L'apiculteur peut envisager l'achat d'une nouvelle reine auprès d'un éleveur situé à l'étranger, par l'intermédiaire d'une importation de reine en provenance d'un pays situé au sein de l'Union européenne (UE), en respectant certaines conditions strictes.

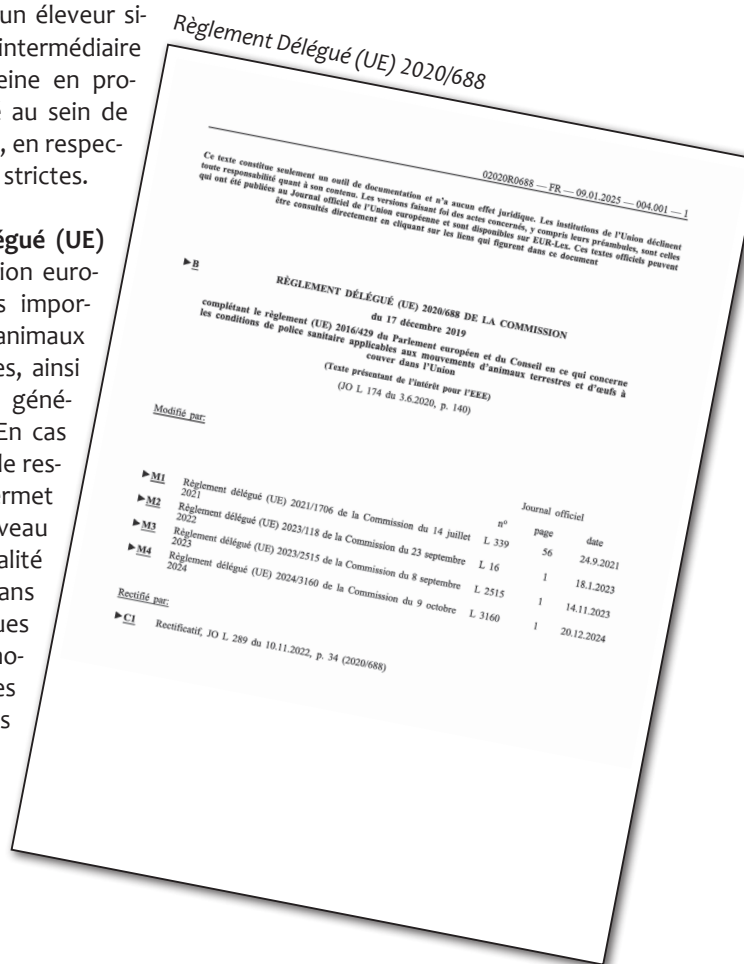
C'est le **Règlement Délégué (UE) 2020/688** de la Commission européenne qui encadre les importations et échanges d'animaux intra-UE, dont les abeilles, ainsi que certains matériels génétiques (œufs, sperme). En cas d'importation de reines, le respect de ce règlement permet d'assurer un certain niveau de traçabilité et de qualité sanitaire, notamment dans le but de réduire les risques d'introduction de pathogènes en provenance des Etats Membres (EM) dans les colonies.



<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:02020R0688-20250109>

Ce document présente quelques généralités dont certaines sont applicables aux importations d'abeilles avant de détailler les exigences, les précisions et les dérogations concernant spécifiquement l'importation d'abeilles par différents articles. Plus précisément :

1. **L'Article 48** indique que les abeilles mellifères, indépendamment du stade de leur cycle de vie (œufs, larves, couvain), peuvent se déplacer vers d'autres EM si :
  - Les individus ne montrent aucun signe d'infection à la loque américaine, d'infestation par *Aethina tumida* ou d'infestation par *Tropilaelaps spp.* ;



- Les individus proviennent d'un rucher situé au centre d'une zone :
  - D'un rayon minimal de 3 km dans lequel aucun cas de loque américaine n'a été signalé au cours des 30 derniers jours précédant le déplacement et qui n'est soumis à aucune restriction due à la présence d'un foyer de loque américaine ;
  - D'un rayon minimal de 100 km dans lequel aucune infestation par *Aethina tumida* n'a été signalée et qui n'est soumis à aucune restriction due à un cas suspect ou à la présence confirmée d'une infestation par *Tropilaelaps spp.* ou *Aethina tumida*.
    - o Dans le cas où cette condition n'est pas respectée, l'**Article 49** prévoit une dérogation qui rend possible l'importation d'abeilles mais sous d'autres conditions complémentaires ;
- Les reines sont transportées individuellement dans une cage à reines et accompagnées d'un maximum de 20 abeilles accompagnatrices.

**2. L'Article 50** précise que le déplacement d'abeilles vers un autre EM (ou une zone de celui-ci bénéficiant du statut « indemne »<sup>1</sup> de l'infestation à *Varroa spp.*) est permis si les abeilles mellifères proviennent elles-mêmes d'un État membre (ou d'une zone de celui-ci bénéficiant du statut « indemne » de l'infestation à *Varroa spp.*) ET si les abeilles mellifères sont protégées contre l'infestation à *Varroa* pendant le transport.

**3. L'Article 71** précise que seules les reines qui disposent d'un certificat sanitaire décerné par l'autorité compétente du pays exportateur peuvent être exportées. En principe :

- L'autorité sanitaire procède à un examen en veillant à respecter les règles relatives à sa responsabilité (détaillées à l'**Article 91**, point h)

- L'examen doit attester que les reines, leurs emballages et leurs aliments ne sont pas infectés par la loque américaine, *Tropilaelaps spp.* et *Aethina tumida*.
- À l'issue de cet examen, un certificat sanitaire peut être délivré. L'ensemble des informations qui doivent figurer sur ce certificat pour l'importation ou l'exportation de reines sont reprises à l'**Article 84** et à l'**Annexe VIII, partie 1, point 1**.

**En Belgique, c'est l'AFSCA qui est l'autorité compétente se chargeant du contrôle des reines - importées vers - ou - exportées depuis - la Belgique. Un apiculteur peut solliciter ses services via les Unités Locales de Contrôle (ULC), moyennant une rétribution.**

**Attention, il est vivement recommandé à l'apiculteur de se fournir auprès des élevages locaux. En effet, disposer d'une reine issue d'une colonie ayant évolué avec le même environnement floral et les mêmes conditions climatiques se révèle plus adapté et augmente les chances d'acceptation par la colonie. Privilégier les importations locales réduit également les risques d'introduction d'éventuels (nouveaux) bioagresseurs présents dans des régions d'importation plus lointaines (ex. *Tropilaelaps spp.*, *Aethina tumida*,...)**



Source :CARI asbl

Cet article a été co-écrit grâce à la collaboration de **ARISTA** (Elisa Putteman, Eve-Albane Poussart et Julien Duwez - abb@aristabeereseearch.org) et de **Mellifica** (Aurore Genessaux - apicultrice professionnelle avec l'abeille noire de Chimay et présidente de Mellifica ASBL).

#### Références bibliographiques

##### Méthode du starter-finiisseur :

Adhimen, F., & Allaoui, M. (2009). Elevage de reines d'abeille. École Nationale Supérieure Vétérinaire d'Alger.

Daniel Petit. (2002) Apiculture et méthode d'élevage de reines d'abeilles. 101-102-153.

Duwez, J. (2024, mai). Méthode d'élevage de reines. Abeilles&Cie, 3/2024 (220), 21-22.

Duwez, J. (2025, mars 31). Formation à l'élevage de reines de qualité.

Guerriat, H. (avec Guerriat, A.). (2017). Etre performant en apiculture : Comprendre ses abeilles et les élever en harmonie avec la nature (Deuxième édition). Editions Hozro.

##### Achat de reines :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:02020R0688-20250109>



Financé par l'Union européenne

